Grève aux Centres d'encaissement de Rennes

Où on est-on ?

Depuis quelques jours, vous avez toutes et tous pu constater que les médias se font l'écho de la grève des agents des centres d'encaissement et de ses conséquences.
En effet, les agents des deux derniers centres d'encaissement des finances publiques, situés à Rennes, ont lancé un mouvement de grève le 15 octobre. **Ce mouvement est en cours depuis 41 jours** et bloque toute l'activité d'encaissement des chèques et des TIP au CER.

Les agents revendiquent notamment l'attribution d'une indemnité exceptionnelle de fermeture de centre. En effet, beaucoup d'entre eux souffrent de troubles musculo-squelettiques (TMS) dues aux contraintes d'un travail industriel sur des machines. Nombre d'entre eux sont affectés au CER et CEA depuis l'ouverture de ces services, en 2004.

Sous l'impulsion de la CGT, une délégation d'agents des centres d'encaissement et de représentants CGT a été reçue en audience le 3 novembre 2026 à Bercy. A cette occasion, ils ont pu exposer à la Directrice RH de la DG leurs conditions de travail et leurs revendications.
Une deuxième réunion a eu lieu le 10 novembre. Le 13 novembre, une proposition chiffrée a été faite par la DG. La délégation est allée rendre compte de cette 3ème séance de négociation. Les agents réunis en AG ont jugé inacceptables les propositions de la direction et les ont rejetées à l'unanimité.

Lors de la Formation Spécialisée locale du 19 novembre, la DG a envoyé un message informant unilatéralement de sa décision de rompre les négociations et les renvoyer au niveau local. La CGT, CFDT et FO ont quitté la séance. L'après-midi, une trentaine d'agents des centres d'encaissement est venue demander des comptes à la directrice locale.

Pourtant, la directrice n'a apporté aucune réponse aux agents et a renvoyé à des discussions le lendemain. Le 20 novembre, après une première réunion le matin et une seconde l'après-midi, la délégation a constaté que la directrice locale ne disposait d'aucun mandat de la part de la DG pour négocier et a quitté la séance.

Bref, la DG joue la montre et le pourrissement.

LE MEPRIS, CA SUFFIT !

Le CSAL du 24 novembre comportait à son ordre du jour un point sur l'accompagnement local des agents sous l'angle RH, et un autre sur le transfert des missions comptables du CEA vers la TCA.
A nouveau interrogée par les OS sur les revendications des agents des CEA CER en grève, la directrice n'a toujours pas apporté de réponse…
Après interruption de séance, les OS ont exigé que la Directrice prenne contact avec la DG pour que la réunion puisse se poursuive. A la reprise, suite à son appel à la DG, elle a proposé de tenir une réunion le 27 novembre.
On tourne en rond : après de multiples échanges, il est apparaissait à nouveau que la directrice ne disposait d'aucun mandat de la DG pour négocier…

Des diffusions de tracts aux usagers ont été organisées le 23, 24 et 25 novembre devant le CFP de Magenta. Une délégation de 30 agents a été reçue le 25 avec les OS par la Directrice locale.

C'est à nouveau le statu quo !
C'est inacceptable !



Les sections syndicales locales ont adressé une motion unitaire aux secrétaires généraux des syndicats CGT, Solidaires, CFDT et FO des Finances publiques, pour que les négociations soient enfin relancées au plan national avec les agents !

Par ailleurs, la solidarité financière s'organise. La section CGT Finances publiques 35 s'est adressée à toutes les sections CGT Finances publiques et aux syndicats CGT Interpro d'Ille-et-Vilaine.

Les agents des centres d'encaissement remercient les soutiens financiers qui sont déjà arrivés à la CGT Finances publiques 35.

Ensemble, aidons les agents des centres d'encaissement de Rennes à gagner leur lutte.

Merci d'adresser votre soutien financier :
- par chèque intitulé à l'ordre de « *CGT finances publiques 35 – solidarité CER-CEA* » à remettre à un militant CGT ;
- ou par virement bancaire (dans ce cas, merci de contacter la CGT finances publiques 35 par mail cgt.drfip35@dgfip.finances.gouv.fr ou par téléphone 07 61 56 38 22)